

**MARCHE PUBLIC DE  
TRAVAUX DE PEINTURE EXTERIEURE ET INTERIEURE DANS  
LES BATIMENTS COMMUNAUX  
Du 1<sup>er</sup> MARS 2016 AU 28 FEVRIER 2018**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES  
PARTICULIERES  
(C.C.T.P.)**

***Pouvoir adjudicateur exerçant la maîtrise d'ouvrage***

Commune de TREGUNC

**Personne Responsable du Marché représentant le pouvoir adjudicateur (PRM)**

Monsieur Le Maire de Trégunc

***Objet de la consultation***

Travaux de peinture extérieure et intérieure dans les bâtiments communaux, du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 28 février 2018.

***Remise des offres***

Date et heure limites de réception : **le vendredi 23 janvier 2016 à 12 heures**

## **OBJET DU C.C.T.P.**

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) définit les caractéristiques des peintures fournies par le titulaire du marché pour la réalisation des travaux de peinture extérieure et intérieure du présent marché.

Les produits et leurs emballages devront être aux normes françaises et européennes.

### **Les travaux du présent marché seront conformes aux D.T.U. suivants :**

- NF-DTU-59-1 : Travaux de peinture des bâtiments
- NF-DTU-59-4 : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements de sol
- NF-DTU-59-3 : Peinture de sols
- NF-DTU-59-5 : Exécution des peintures intumescentes sur structures métalliques

### **Les travaux de peinture qui seront à réaliser dans les écoles devront être réalisés lors des congés scolaires**

**A titre indicatif les travaux de peinture réalisés dans les bâtiments étaient d'un montant de 8 200€ T.T.C. en 2012, 41 721€ en 2013 et 21 986 € en 2014.**

Lu et accepté

Signature et cachet de l'entreprise